



Education International
Internationale de l'Education
Internacional de la Educaci3n

<http://www.ei-ie.org>

EUROPEAN REGION-
ETUCE

REGION EUROPEENNE-
CSEE

Présidente

Christine BLOWER

Vice-Présidents

Odile CORDELIER
Walter DRESSCHER
Paula ENGWALL
Andreas KELLER
Galina MERKULOVA
Branimir STRUKELJ



5, Bd du Roi Albert II, 9^e
1210 Bruxelles, Belgique
Tel +32 2 224 06 91/92
Fax +32 2 224 06 94
secretariat@csee-etuce.org
<http://www.csee-etuce.org>

Directeur européen

Martin RØMER

Trésorier

Mike JENNINGS

CSEE

Comité syndical européen de l'éducation Région européenne de l'IE

Lignes directrices du Comité permanent pour l'égalité du CSEE de 2013 pour la mise en œuvre des recommandations du Comité permanent pour l'égalité de 2011/2012

La réunion du Comité permanent pour l'égalité de 2013 propose les recommandations reprises ci-dessous, pour adoption par la Comité du CSEE. Ces lignes directrices ont pour objectif d'assister les organisations membres dans la poursuite de la mise en œuvre efficace des recommandations du Comité permanent pour l'égalité de 2011/2012 dans les domaines suivants : autonomisation économique des enseignantes, lutte contre les stéréotypes de genre dans l'éducation et par l'éducation, et conciliation de la vie professionnelle et familiale. Le Comité permanent pour l'égalité reconnaît que ces trois domaines fonctionnent différemment et possèdent des dimensions et des conséquences différentes dans la vie des enseignantes, qui souffrent souvent de discrimination en raison de leur origine ethnique, leur handicap, leur âge, leur orientation sexuelle, leur culture ou leur classe sociale.

Les organisations membres sont vivement encouragées à communiquer régulièrement avec le Secrétariat du CSEE et à partager leurs stratégies ainsi que leurs activités et plans d'actions concrets menés en vue de mettre en œuvre les recommandations du Comité permanent pour l'égalité de 2011/2012.

Ces lignes directrices ont été élaborées à l'attention des enseignants et du personnel de l'enseignement en général.

1. Autonomisation économique des enseignantes

Le Comité permanent pour l'égalité fait remarquer que, dans de nombreux pays, la dévalorisation de la profession enseignante mène à une précarisation de la main-d'œuvre, un phénomène qui touche principalement les femmes. Le Comité permanent pour l'égalité fait remarquer, par ailleurs, que les coupes généralisées dans les services publics ont un impact considérable sur la vie quotidienne des enseignantes. Enfin, il fait remarquer que les préjugés de genre dans les systèmes éducatifs poussent parfois les femmes à prendre des emplois faiblement rémunérés ou à temps partiel.

Actions proposées

Les organisations membres sont encouragées à :

- Faire appel à de meilleures stratégies de communication pour changer l'opinion publique sur la profession enseignante
- Diffuser (auprès des autres organisations), par tous les moyens possibles, des informations et des expériences utiles pouvant déboucher sur des processus de négociations fructueux
- Redoubler d'efforts pour maintenir un processus de consultation avec les gouvernements nationaux qui soit cohérent et respectueux, et leur permettre de peser sur les évolutions politiques et de négocier plus aisément des conditions de travail qui ne creusent pas davantage le fossé des inégalités entre enseignants et enseignantes

2. Conciliation de la vie professionnelle et familiale

Le Comité permanent pour l'égalité fait remarquer que, dans de nombreux pays, les enseignantes doivent de plus en plus fournir un travail supplémentaire non rémunéré en

raison de leurs charges familiales et que certains employeurs imposent des congés de maternité à temps partiel, ne laissant aux enseignantes aucun choix concernant leur congé de maternité. Par ailleurs, il fait remarquer que de nombreuses enseignantes subissent un grand stress affectant à la fois leur vie professionnelle et leur vie familiale.

Actions proposées

Les organisations membres sont encouragées à :

- Déployer des efforts en vue de renforcer les mécanismes de dialogue social national et les conventions collectives pour aborder les problématiques liées à la conciliation de la vie professionnelle et familiale, et s'assurer que ces problématiques figurent parmi les priorités à l'ordre du jour des élections du Parlement européen
- Mener des recherches en effectuant des sondages afin de collecter plus d'informations sur les charges de travail professionnelles et domestiques des enseignantes et sensibiliser davantage l'opinion publique à ces questions
- Revoir la législation en vigueur concernant le droit des enseignants à travailler à temps partiel et à retourner à une activité à temps plein lorsque les circonstances y sont favorables, sans que ne pèsent sur eux des risques de sanctions

3. La lutte contre les stéréotypes de genre dans l'éducation et par l'éducation

Les organisations membres font remarquer que les structures du pouvoir actuelles créent des inégalités entre les genres, constituent un obstacle à la participation des filles à l'éducation et un obstacle à celle des femmes à la vie publique. En outre, les organisations membres remarquent que les stéréotypes concernant les rôles sociaux des hommes et des femmes renforcent la violence subie par les femmes et les filles, dans la mesure où ils sont fondés sur des modèles de masculinité rigide et de confrontation. Elles font enfin remarquer que les pratiques culturelles, parfois liées à la religion, peuvent contribuer à la perpétuation des stéréotypes, tout comme de nombreux manuels et autre matériel pédagogique.

Actions proposées

Les organisations membres sont encouragées à :

- Faire pression afin que la formation initiale des enseignants et les programmes de développement professionnel mettent un point d'honneur à apprendre aux enseignants nouvellement qualifiés à se libérer de toute forme de stéréotype dans leur pratique enseignante, et leur apprendre à reconnaître et à éviter les stéréotypes et la sexualisation des femmes et des filles dans leur programme et dans le matériel pédagogique qu'ils utilisent.
- Jouer un rôle clé dans l'analyse des attitudes des enseignants et enseignantes vis-à-vis de leurs élèves/étudiants, filles et garçons, ainsi que dans la mise en œuvre de nouvelles méthodologies et méthodes pédagogiques qui soient libérées de toute forme de stéréotype.
- Faire appel à des ressources pour former les syndicalistes enseignants sur la manière de négocier et de faire pression dans le domaine de l'égalité aux niveaux local, régional et national.